

Les relations entre la Suisse et l'Afrique du Sud depuis 1948

Condamnation de l'apartheid, et en même temps de vives relations économiques avec l'État d'apartheid - ces contraires ont marqué pendant bien 40 ans les relations de la Suisse avec l'Afrique du Sud.

26 mai 1948

Avec la victoire du Parti national de D.F. Malan, lors des élections législatives en Afrique du Sud, commence la mise en place systématique de l'apartheid (ségrégation raciale).

À partir d'environ 1950

Ciba (aujourd'hui Novartis), l'Union des Banques Suisse (UBS), Roche, BBC (aujourd'hui ABB) et d'autres grandes entreprises suisses fondent des filiales en Afrique du Sud.

30 novembre 1956

Fondation de la *Swiss South African Association* à Zurich, qui fait office de chambre de commerce.

21 mars 1960

Lors du massacre de Sharpeville, la police tire sur 69 personnes qui manifestaient contre les lois de passeports de l'apartheid.

Déc. 1963

Le Conseil de sécurité de l'ONU appelle les États à un embargo sur les armes contre l'Afrique du Sud. La Suisse adopte une interdiction (poreuse) d'exportations d'armes.

Mai 1968

Pour la première fois, une condamnation officielle de l'apartheid par le gouvernement suisse.

1973

L'Assemblée générale de l'ONU condamne l'apartheid comme un crime contre l'humanité.

1974

Plafonnement des exportations de capitaux suisses vers l'Afrique du Sud à 250 millions de francs suisses par an (1980-1991 300 millions de francs suisses).

16 juin 1976

Début de la révolte des étudiants à Soweto, un township en Afrique du Sud, contre l'introduction de l'afrikaans comme langue d'instruction. Les émeutes font 600 morts.

1977

Le Conseil de sécurité de l'ONU impose un embargo contraignant sur les armes contre l'Afrique du Sud. Les États-Unis et la CE (maintenant l'UE) publient des lignes directrices pour les entreprises en Afrique du Sud.

1983-1988

Le chef des services de renseignements de l'aviation, Peter Regli, organise un échange secret de pilotes avec l'Afrique du Sud - sur ordre du chef de l'armée de l'air Arthur Moll.

27 juillet 1985

Après de nouveaux troubles dans les Townships, le Conseil de sécurité des Nations unies appelle à des sanctions économiques contre l'Afrique du Sud. 1985 / 1986, la CE et les États-Unis imposent des sanctions. La Suisse n'y participe pas et maintient le "courant normal".

Sept. 1985

L'Afrique du Sud est insolvable envers les créanciers internationaux. L'ancien président de la Banque Nationale, Fritz Leutwiler, organise alors en 1986 un accord de rééchelonnement de dette.

Juillet 1987

Réunions entre les chefs d'entreprises sud-africains et des représentants de l'ANC à Dakar sous médiation suisse.

À partir de février 1990

Le nouveau président sud-africain Frederik Willem de Klerk met fin à l'apartheid sous la pression de la population noire et de la communauté internationale. Il libère les prisonniers politiques, y compris Nelson Mandela, chef du Congrès national africain (ANC).

8 juin 1990

Mandela visite la Suisse, rencontre avec le conseiller fédéral René Felber.

1993

Les sanctions mondiales contre l'Afrique du Sud sont en grande partie levées.

27 avril 1994

Les premières élections législatives démocratiques se terminent par la victoire de l'ANC. Nelson Mandela devient le premier Président noir.

1999-2003

Diverses enquêtes administratives et pénales dans l'administration fédérale en raison des contacts des services secrets militaires avec l'Afrique du Sud. Le chef des services secrets Regli est lavé des accusations d'implication dans le programme d'armes B et C en Afrique du Sud, mais réprimandé pour son attitude non critique et bienveillante envers l'État d'apartheid et sa diplomatie de l'ombre.

3 mai 2000

Le Conseil fédéral passe commande au Fonds national suisse d'un programme de recherche sur les relations entre la Suisse et l'Afrique du Sud. Le chef du PNR 42+ est l'historien Georg Kreis.

Été 2002

Des avocats américains aux Etats-Unis déposent des plaintes collectives en faveur des victimes de l'apartheid en Afrique du Sud contre des banques et des sociétés internationales, dont UBS et Crédit Suisse, Nestlé, Novartis, Ems, Holcim, Unaxis et Sulzer.

27 octobre 2005

Les résultats du PNR 42+ sont présentés à Berne.

(Source : Swissinfo)